

# Communiqué de presse

MRC de Montcalm



Pour diffusion immédiate

## La MRC de Montcalm adopte un budget équilibré et tourné vers l'avenir pour 2025

**Sainte-Julienne, le 26 novembre 2024** – Lors de la séance du conseil des élu.es du 20 novembre dernier, la MRC de Montcalm a adopté son budget pour l'exercice financier 2025. Ce budget, qui s'élève à **20,598 millions de dollars**, reflète une gestion rigoureuse marqué par une légère diminution de 0,8 % par rapport à 2024.

Malgré une diminution des revenus estimée à environ 500 000 \$ – principalement attribuable à la baisse des taux d'intérêt, à une réduction des revenus de la cour municipale et à une diminution des revenus de projets divers, la MRC a su maintenir un équilibre budgétaire grâce à une gestion proactive et au réinvestissement d'un surplus de 460 000 \$ provenant de l'année précédente.

### Des choix stratégiques pour des priorités régionales

Les élus ont pris des décisions réfléchies afin de respecter la capacité de payer des contribuables tout en soutenant les projets essentiels.

### Parmi les priorités budgétaires :

- Gestion des matières résiduelles (GMR)
- Conformité aux obligations gouvernementales, créations de nouveaux postes
- Ouverture du Parc régional de Kilkenny
- Haute des dépenses pour l'Office d'habitation Régional (ORH)

### Projets phares pour 2025 : Le budget 2025 soutient plusieurs projets structurants :

- L'ouverture du **Parc régional de Kilkenny** pour renforcer l'attractivité du territoire
- La réalisation d'une **étude pour une piste cyclable régionale**
- **L'élaboration d'un Plan climat** qui est une obligation gouvernementale



# Communiqué de presse (suite)

---

- **Le schéma d'aménagement et de développement du territoire**
- La mise en œuvre du **Plan de gestion des matières résiduelles** (PGMR), visant à réduire la facture régionale en favorisant une meilleure gestion des matières résiduelles
- Le lancement de la **planification du développement économique**, en soutien à la croissance des entreprises locales.

Ces initiatives entraînent une augmentation moyenne de **2,9 % du fardeau fiscal** pour les citoyens en 2025, en ligne avec les efforts pour équilibrer les priorités économiques et sociales.

## Partie 2 du budget : Service de sécurité incendie

Les municipalités de **Saint-Alexis, Saint-Esprit, Saint-Jacques, Sainte-Julienne, Saint-Roch-de-l'Achigan et Saint-Calixte** subissent une augmentation des budgets dédiés à la sécurité incendie. En 2025, les augmentations sont prévues principalement pour la garde à la caserne de Saint-Roch-de-l'Achigan, des emprunts et une hausse salariale (**169 000 \$**) associée à une nouvelle entente de la convention collective. Ces ajustements entraînent une hausse de **7 % du fardeau fiscal** pour ces secteurs.

## Pour plus d'information

Un bilan complet des réalisations de 2024 et des orientations pour 2025 sera disponible sur le site web de la MRC dès le début de l'année prochaine.

- 30 -

## Source :

Madame Stéphanie Therrien, B.comm. OMA  
Directrice générale adjointe  
Directrice des communications  
MRC de Montcalm / [stherrien@mrcmontcalm.com](mailto:stherrien@mrcmontcalm.com)